

Fiche réception : Fourrages

Date de mise à jour: 01/09/2023

Facturé N° : Nom/Prénom : Rue : CP : Commune : N° tél/GSM : N° TVA : Mail :	Demandeur N° : Nom/Prénom : Rue : CP : Commune : N° tél/GSM : N° TVA : Mail :	Propriétaire N° : Nom/Prénom : Rue : CP : Commune : N° tél/GSM : N° TVA : Mail :	Echantillonneur N° : Nom/Prénom : Rue : CP : Commune : N° tél/GSM : N° TVA : Mail :
--	--	---	--

Analyses demandées : <input type="checkbox"/> Matière sèche : MS <input type="checkbox"/> Partielle (NIR) : MS, VEM, VEVI, DVE, OEB, Cellulose, amidon,... <input type="checkbox"/> Complète : partielle + P*, K*, Na*, Ca* et Mg* <input type="checkbox"/> Autres : Oligos, BACA, Soufre, Chlore,... * analyses sous accréditation ISO 17025	<input type="checkbox"/> N° demande : <input type="checkbox"/> Date d'arrivée : <input type="checkbox"/> Réception papier par : <input type="checkbox"/> Réception programme par : <input type="checkbox"/> Déplacement : OUI - NON Km : <input type="checkbox"/> Prélèvement par le labo : OUI - NON <input type="checkbox"/> Offre de prix : OUI - NON N° de l'offre :	Copie du bulletin à : Remarque(s) :	Signature du Client :
---	--	--	--------------------------------------

<u>N° éch.</u>	<u>Référence(s) client</u>	<u>Type de produit[#]</u>	<u>Type de conservation[#]</u>	<u>Origine[#]</u>	<u>Date de coupe</u>	<u>N° de coupe</u>	<u>Type de prairie[#]</u>	<u>Type d'exploitation[#]</u>	<u>Front du silo ou carottage ? + nb de prélèvement</u>	<u>Nb de boules prélevées</u>	<u>Etat de l'éch. à la réception</u>	<u>Date de prélèvement</u>

voir au verso pour les codes

Code	Produit	Code	Produit	Code	Produit
50	Céréales immatures	261	Moutarde blanche	615	Fanes de pois
100	Céréales	270	Betterave fourragère	616	Fanes de haricots
101	Froment	280	Féveroles	617	Racines d'endives (Witloof)
102	Froment d'hiver	285	Vesces	620	Tourteaux
103	Froment de printemps	301	Colza d'hiver	621	Tourteaux de luzerne
110	Orge	302	Colza de printemps	622	Tourteaux de lin
111	Orge d'hiver (escourgeon)	303	Tournesol	623	Tourteaux de colza
112	Orge de printemps 2 rangs (Brassicole)	310	Betteraves sucrières	630	Paille
113	Orge d'hiver 2 rangs (orge brassicole)	320	Lin	631	Paille de céréales
120	Avoine	330	Chicorée	632	Paille de pois
121	Avoine d'hiver	340	Navet	633	Paille de maïs
122	Avoine de printemps	350	Pommes de terre	634	Paille d'escourgeon
123	Avoine - pois	351	Pois au champ	635	Paille mélassée
124	Avoine - épeautre	352	Haricots au champ	640	Drêches
130	Maïs grain	353	Autres légumes cultivés au champ	641	Drêches de conserverie
140	Seigle	354	Chou fourrager	645	Drêches de brasserie
145	Epeautre	450	Maraîchages(Général)	650	Purée
150	Triticale	451	Légumes de type 'bulbe' : oignon/poireau	651	Purée de pomme de terre
155	Sarrasin	452	Légumes de type 'racine' : bett./carotte/chico.	660	Fécule
210	Graminées	453	Légumes de type 'tubercule' : pdt	661	Fécule de pomme de terre
211	Fléole	454	Légumes de type 'foliacé' : laitue/scarole/épinard	670	Farine
212	Ray-Grass	455	Légumes de type 'légumineux'	671	Farine de viande
220	Légumineuses	456	Légumes de type 'fruit' : tomate/melon/cornichon	680	Mélanges divers (drêches, maïs, tourteaux ...)
221	Trèfle	457	Plantes vivaces : asperge/rhubarbe	710	Aliments simples
222	Luzerne	458	Fraisier	711	Aliments bovins
230	Graminées + légumineuses	601	Pulpes	721	Aliments porcins
231	Lupin	602	Pulpes de betteraves surpressées	731	Aliments chevaux
235	Mélange de prairie indéterminé	603	Pulpes de betteraves	732	Aliments poulets
240	Maïs fourrage	604	Pulpes de pommes de terre	733	Aliments moutons
241	Maïs plante entière	610	Son de blé	740	Aliments composés
242	Maïs épi entier broyé	611	Déchets de céréales	750	Aliments concentrés
243	Maïs grain broyé	612	Mélasse	999	Code par défaut
250	Triticale plante entière	613	Feuilles & collets de betteraves		
260	Colza fourrage	614	Racines & radicules de betteraves		

Code	Type de conservation
10	Produit frais
11	Produit frais : Préfané (avant ensilage)
20	Produit sec
21	Produit sec : Au champ
22	Produit sec : Déshydraté
23	Produit sec : Chevalet
24	Produit sec : Séchoir
30	Produit ensilé
31	Produit ensilé : Silo taupinière
32	Produit ensilé : Silo couloir
33	Produit ensilé : Silo tour
34	Produit ensilé : Balle
40	Produit ensilé avec conservant
41	Produit ensilé avec conservant : Silo taupinière
42	Produit ensilé avec conservant : Silo couloir
43	Produit ensilé avec conservant : Silo tour
44	Produit ensilé avec conservant : Balle

Code	Type de prairie
10	PRAIRIE D'UN AN
20	PRAIRIE DE 2 ANS
30	PRAIRIE DE 3 ANS
40	PRAIRIE DE 4 A 10 ANS
50	PRAIRIE DE PLUS DE 10 ANS (PRAIRIE PERMANENTE)
99	VALEUR PAR DEFAUT

Code	N° de coupe
1	Première coupe
2	Deuxième coupe
3	Troisième coupe
4	Quatrième coupe
5	Cinquième coupe
999	Indéterminé

Code	type d'exploitation
100	Conventionnelle
200	Biologique
300	En conversion
999	Indéterminé/par défaut

Code	Origine
10	PRAIRIE
20	CHAMP
30	BENNE
40	LIEU DE STOCKAGE
50	COMMERCE (NEGOCIANT)
60	ESSAIS

Conditions générales des analyses :

Notification obligatoire des résultats et incertitudes de mesure - Lorsqu'une notification obligatoire des résultats d'analyses s'impose, le client accepte que le laboratoire réalise lui-même la notification obligatoire des résultats concernés s'il n'obtient pas de preuve de la notification de la part du client dans les 48 heures de la constatation initiale ou s'il a des indices sérieux d'erreurs ou de fraudes qui peuvent avoir une influence sur la notification. L'incertitude de mesure n'est pas prise en considération pour les résultats devant faire l'objet d'une notification obligatoire ou d'une recherche de toxines. Incertitudes de mesure et domaines d'application des méthodes : Pour les méthodes d'analyses accréditées, les incertitudes de mesure du laboratoire et les domaines d'application sont mis à disposition du client sur simple demande. Les résultats hors de ces domaines d'application sont rendus : soit sous accréditation si le résultat est transmis, sur le rapport d'essai, sous forme : < ou > aux limites du domaine d'application soit hors accréditation si le résultat est transmis, sur le rapport d'essai, tel quel. Confidentialité des informations et protection des données – Le client s'engage à préserver la confidentialité des informations, données et documents auxquels il a accès dans les locaux du Centre. Les informations obtenues par le client ou générées par les activités sont considérées comme exclusives et traitées de manière confidentielle excepté les informations rendues publiques par le client, les cas convenus avec le client et les informations relatives à la notification obligatoire dans les circonstances décrites ci-dessus. Vos résultats analytiques sont cependant susceptibles d'être traités statistiquement de manière anonyme par le réseau Réquasud dont nous sommes membres. L'ASBL Centre de Michamps s'engage à respecter les dispositions du Règlement européen sur la protection des données n°2016/679 (RGPD) ainsi que la législation belge relative à la protection de la vie privée comme défini sur le formulaire « EQ_Clients_RGPD_CEMI » disponible sur simple demande. Traitement des réclamations - Le processus de traitement des réclamations de l'ASBL Centre de Michamps est mis à disposition des clients sur simple demande. Les réclamations peuvent être envoyées par mail à info@centredemichamps.be. Sous-traitance des échantillons - Lorsque le laboratoire ne peut pas prendre en charge des analyses demandées par le client, le laboratoire s'engage, dans la mesure du possible et suivant les conditions définies au client, à transmettre les échantillons à un laboratoire sous-traitant apte à répondre au mieux à sa demande. Le laboratoire est responsable de ces échantillons excepté lorsque des exigences de méthodes et de laboratoire sont définies par le client. Méthodes d'analyses et tarification - Le client déclare avoir pris connaissance des méthodes d'analyses et, s'il y a lieu, de prélèvement ainsi que du coût associés aux prestations demandées via le tarif du laboratoire ou une offre de prix valide. Prélèveur et tierce personne impliquée dans la réception - Lors du dépôt de l'échantillon (ou du prélèvement) par une personne extérieure (prélèveur indépendant ou autres), la signature de la feuille de réception par cette personne atteste de sa responsabilité par rapport aux informations fournies au laboratoire (identification de l'échantillon, analyses demandées, ...). Le laboratoire n'engage dès lors pas sa responsabilité vis-à-vis du client concernant ces informations et l'état de l'échantillon à la réception. Etat de l'échantillon à la réception – Le laboratoire n'engage pas sa responsabilité par rapport à l'état des échantillons à la réception. Toutefois, lorsque l'état des échantillons transmis ne permet pas de garantir de la pertinence des analyses, le laboratoire s'engage à le signaler aux clients avant de débiter les essais. Le client déclare avoir été informé de la politique QSE ainsi que des procédures de gestion des déchets et des situations d'urgence du Centre.